Office de participation publique de Longueuil
info@oppl.quebec

Le 27 octobre 2026

Objet : Implantation de l'obligation de la carte Accès-Longueuil pour les non-résidents

Mesdames les Commissaires,

Je suis un choriste de la Chorale Arc-en-Ciel de Longueuil et non-résident de Longueuil. Je désire vous faire part de mes préoccupations concernant l'implantation de l'obligation, pour les non-résidents, de détenir la carte Accès-Longueuil pour participer aux activités de la Chorale Arc-en-Ciel de Longueuil, un organisme reconnu par la Ville de Longueuil.

J'ai pris connaissance du mémoire présenté par ma Chorale à l'Office de participation publique de Longueuil, et je suis en accord avec son contenu et les positions qui y sont énoncées. Je tiens à vous signifier que l'obligation de défrayer les coûts supplémentaires découlant de l'implantation de la carte Accès-Longueuil, en plus de la cotisation que je dois verser à la Chorale annuellement, m'amènera à reconsidérer ma participation à la Chorale.

En conséquence, je crois vraiment que plusieurs choristes feront comme moi, et que cela aura donc pour effet de restreindre sérieusement les activités de la Chorale dans son offre de concerts et diminuera, par le fait même, son rayonnement dans la communauté de Longueuil. Plusieurs autres personnes qui voudront se joindre à la Chorale seront aussi freinées par l'imposition de ce tarif supplémentaire. Ultimement, tout ceci aura sûrement comme résultat d'entraîner une hausse de cotisation pour les choristes résidents de Longueuil qui resteront actifs au sein de la Chorale.

J'espère que les préoccupations et les propositions de la Chorale et de ses membres seront entendues et compteront dans votre décision.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à cette lettre, et je vous prie d'agréer, Mesdames les Commissaires, mes salutations distinguées.

Guy Rivard (Basse)